



La gazette DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

Agenda



30 JANVIER

Vœux du Maire

8 FÉVRIER

ASAC • Rando Courdemanche

11 FÉVRIER

ZEN AÎNÉS • Repas mensuel

8 MARS

ASAC • Rando Le Sacq circuit des moulins

15 MARS

Élections municipales • 1^{er} tour

18 MARS

ZEN AÎNÉS • Repas mensuel

22 MARS

Élections municipales • 2^{ème} tour

26 AVRIL

ASAC • Rando Repas avec trois circuits différents : 5, 8 et 10 km

8 MAI

Commémoration 8 mai 1945

10 MAI

ASAC • Rando Ouerre

15 MAI

ZEN AÎNÉS • Repas mensuel

DU 18 AU 21 MAI

Zest'Cie • Festival Dans Tous Les Sens

14 JUIN

ASAC • Sortie annuelle Veules les Roses

LE MOT DU MAIRE

Le 30 janvier 2026, Evelyne Delaplace a présenté ses vœux aux habitants, élus du département et représentants des associations et institutions.

Mesdames, Messieurs, Chers Verdurocasses,

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour mon ami, Olivier Marleix qui nous a soutenu tout au long de ses mandats de député et qui était présent, chaque année, ici, lors de la cérémonie des vœux. Ne pas le voir parmi nous, ce soir, me peine.



Mais c'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, plaisir teinté d'émotion lorsqu'il s'agit des derniers vœux du mandat.

Je mesure le chemin parcouru en 6 ans, mais comme nous sommes entrés en période de réserve électorale, je me contenterai de revenir sur les actions de l'année écoulée, sans évoquer d'éventuels projets.

Avant toute chose, je souhaite remercier celles et ceux qui m'accompagnent au quotidien et sans qui rien ne serait possible :

- Tout d'abord les agents communaux : Nadine, Isabelle, Catherine, Christelle, Fabrice et Pascal ;
- Mes collègues élus pour leur engagement lors de ce mandat ;



- Les Présidents et les membres des associations de Vert-en-Drouais : ASAC, Zen Aînés, Sté de Chasse, APE, les Anciens Combattants, Phil de pêche :

- Tous les bénévoles, précieux, qui animent notre village et donnent un coup de main aux diverses manifestations organisées par la commune,

- Les partenaires institutionnels et financiers : le Conseil Départemental, 1^{er} partenaire des communes, l'Etat, l'Agglo du Pays de Dreux, le Conseil Régional, mais aussi les Sapeurs-Pompiers, les Gendarmes de Dreux et St-Rémy-sur-Avre, la CAF 28, le Centre de gestion, la Direction Générale des Finances Publiques, Territoire d'Energie Eure-et-Loir, l'Education Nationale, l'ASC, la Paroisse Ste Thérèse en Vallée d'Avre, et toutes les entreprises qui œuvrent pour nous au quotidien.

Applaudissons-les pour les remercier d'être présents à nos côtés et de tout faire pour que notre village reste attrayant !

Une commune, fort heureusement, ne se gère pas comme l'Etat. Notre budget est toujours équilibré et nos investissements sont maîtrisés. Les actions engagées sont le reflet du travail du conseil municipal. Il y a des discussions, des votes « pour » et des votes « contre » mais les débats sont cordiaux, car animés de la même envie d'aller de l'avant pour notre commune. Absolument rien à voir avec le pitoyable spectacle donné par un gouvernement et un parlement qui campent sur leurs positions partisans, obnubilés par les prochaines présidentielles et incapables de nous donner un budget sans passage en force. En voyant tout cela, je mesure à quel point, élus ruraux et citoyens, sommes éloignés de tout ce spectacle affligeant pour notre démocratie, nos valeurs et l'image de la France donnée au monde entier.



Aussi revenons à Vert-en-Drouais et aux réalisations 2025.

Pour la partie Travaux :

- Nous avons terminé la dernière tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Notre village est enfin débarrassé de tous les fils aériens qui le défiguraient. Les fils restants sont ceux de la téléphonie Orange qui seront retirés prochainement en raison de la fermeture de leur réseau cuivre.
- Le changement de lampes de nos points lumineux en LED
- La porte latérale de l'église, vermoulue par les ans, sera changée le mois prochain ;
- Un mur de soutènement et le crucifix du cimetière ont été consolidés ;
- La toiture d'une partie de la Maison des Associations fortement endommagée a été refaite, permettant la réouverture de l'espace bibliothèque ;
- Le système de chauffage du foyer rural a été changé, apportant un meilleur confort en termes de chaleur et de réduction du bruit aux utilisateurs de notre salle ;
- Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, document indispensable à la maîtrise du foncier, dont la révision touche à sa fin ;
- Et enfin tous les menus travaux effectués pour préserver notre patrimoine communal.

Pour la partie manifestations, les commissions « Culture » et « Fêtes et Cérémonies » ont œuvré pour vous proposer des animations de qualité :

- Une pièce de théâtre « Lydie et Joséphine » interprétée par la Troupe de théâtre de Nonancourt ;



- La distribution des prix aux élèves de l'école Bertha Harjès ;
- Le banquet et la soirée dansante de la fête nationale ;
- La fête communale de Vert-en-Drouais ;
- Et enfin le repas de fin d'année offert aux aînés.

Pour conclure en paraphrasant un écrivain et philosophe suisse, Henri-Frédéric Amiel : « L'an vieux est mort, vive l'an neuf. Puisse cette nouvelle année amener plus de bien que de mal pour le monde ».

- Un opéra-minute, « La Traviata », proposé par le Conseil départemental, aux petits et aux grands, dans le cadre du dispositif « Arts en Scène » ;
- Le Festival « Champs Libres » organisé par l'Agglo du Pays de Dreux, 4 jours de spectacles disséminés sur plusieurs communes dont Vert-en-Drouais ;
- L'opération « Village Propre » qui mobilise les habitants pour nettoyer notre village ;
- L'ouverture de l'église et la présentation de ses trésors lors des Journées du Patrimoine ;
- La restauration et le retour du tableau « Le Reniement de Saint-Pierre » dont les splendides couleurs sont de nouveau visibles ;
- L'accueil des nouveaux habitants ;
- L'encadrement des enfants qui ont participé, pour la 1^{ère} fois, à l'Aggloraid Citoyen : l'équipe est arrivée 6^e au classement général ;
- L'accueil hebdomadaire des classes et du public à la bibliothèque ;
- Les cérémonies commémoratives des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre ;
- Le concours du meilleur Miel qui a consacré le travail de M. Lemaire sur le rucher de la commune, en lui accordant la médaille d'or ;



Mesdames et Messieurs, au nom du Conseil Municipal et des agents communaux, je vous souhaite une bonne année 2026, que celle-ci soit douce et apaisée et vous apporte, ainsi qu'à vos proches, les joies personnelles et professionnelles que vous espérez !

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à partager le verre de l'amitié.

Belle soirée à vous

Evelyne DELAPLACE
Maire



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

En 2024/2025, vingt-huit nouveaux habitants ont choisi de vivre dans notre commune. Le vendredi 7 mars 2025 une dizaine d'entre eux a été accueillie par Madame le Maire et des élus. Un livret d'accueil leur a été remis et nous leur avons présenté le village, les associations ainsi que les temps forts qui rythment l'année.

Nous souhaitons, à tous, la bienvenue parmi nous.



OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Le 22 mars 2025, des habitants se sont mobilisés pour nettoyer nos rues et nos chemins de tous les débris qui polluent notre environnement. Cette opération, reconduite chaque année, réserve toujours de mauvaises surprises : des bouteilles de protoxyde d'azote ont été retrouvées en grande quantité.

À l'origine, le protoxyde d'azote sert aux siphons de crème chantilly. Ces bouteilles sont coûteuses à éliminer pour la commune. Mais son utilisation, détournée pour l'effet hilarant qu'elle procure, provoque des dégâts irréversibles au cerveau, aux poumons et peut même entraîner des décès.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de référence en matière d'urbanisme : il définit les zones ouvertes ou non à l'urbanisation, les usages possibles et les règles de constructibilité (hauteur, emprise, stationnement) pour chaque zone. Véritable outil de politique publique, il traduit les ambitions de développement urbain de l'exécutif local. À consulter pour tout projet concernant votre propriété (annexe, extension, clôture, ouverture, ravalement, construction, coupes de bois, toutes modifications de l'aspect extérieur etc).

Pourquoi réviser le PLU ?

Réviser un PLU est essentiel pour maintenir la cohérence et la pertinence des stratégies d'aménagement d'une commune. Cela permet d'ajuster les règles d'occupation et d'utilisation du sol, de réviser les orientations d'aménagement et de programmation et d'intégrer de nouveaux projets d'amé-



nagement. À la suite de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici à 2050, la révision de notre PLU était obligatoire pour répondre aux nouvelles orientations du plan climat-air-énergie territorial. Durée d'un PLU : 10 à 15 ans.

Quels grands axes pour Vert-en-Drouais ?

Lors de la réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement de Vert-en-Drouais, il a été défini cinq grands axes qui fondent le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

- **Axe 1** : Protéger le patrimoine naturel et paysager de Vert-en-Drouais,

- **Axe 2** : Une urbanisation maîtrisée de la commune intégrant de nouvelles formes urbaines tout en respectant le cadre actuel,
- **Axe 3** : Maintenir la croissance démographique en répondant aux besoins en logement et soutenant la mixité urbaine et sociale,
- **Axe 4** : Maintenir l'activité économique et développer les équipements et services de proximité,
- **Axe 5** : Promouvoir une politique équilibrée des transports et des déplacements

Les prochaines étapes

- Mars 2026 : Arrêt du projet de révision du PLU en conseil municipal
- Printemps 2026 : Avis PPA (Personnes Publiques Associées) – 3 mois
- Avant ou après été 2026 : Enquête publique - 1 mois
- Automne 2026 : Ajustements du dossier

Fin 2026 : Approbation du PLU révisé en conseil municipal

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le projet d'enfouissement des réseaux de la commune a été initié en 2014 dès l'arrivée de la nouvelle municipalité, pour trois raisons : la première est esthétique. Le paysage est bien plus agréable pour les habitants sans les poteaux et les câbles aériens. La deuxième est technique : les réseaux enterrés sont mieux protégés et moins exposés aux dégradations diverses. Les réseaux enfouis présentent une durée de vie supérieure aux réseaux aériens (60 ans contre 40 ans). La troisième est économique avec des coûts bien moindres pour les réseaux enterrés.

Parallèlement, la commune a mené des travaux d'amélioration énergétique des éclairages publics sur l'ensemble du territoire, le bourg et les deux hameaux. Tous nos points lumineux sont passés en LED avec une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 38 %.

Pour mener à bien ces deux chantiers, la commune a mobilisé des investissements conséquents : près de 3,7 M€ pour



l'enfouissement des réseaux et près de 120 000 € pour la rénovation de l'éclairage public.

Les travaux d'enfouissement ont bénéficié de subventions de la part de nombreux partenaires : Territoire Energie (2,3 M€) soit 62,67 %, le Département au titre du FDI (223 000 €) soit 6,09 %, l'Agglo du Pays de Dreux (13 200 €) soit 0,36 %, Eure-et-Loir Numérique (41 900 €) soit 1,14 % et l'investissement pour la collectivité est de 1,1 M€, soit 29,74 %.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont bénéficié du soutien de Territoire Energie (49 000 €, soit 41,26%), l'État (6 722 €, soit 5,66 %), la Région au titre du CRST (5 732 €, soit 4,83 %), Le Fonds vert (3 821 €, soit 3,22 %) et l'investissement pour la collectivité est de 53 491 € soit 45,04 %.

Lors du point presse qui a eu lieu le 28 août à la mairie de Vert-en-Drouais, en présence de Christophe Le Dorven, président du Conseil Départemental, Xavier Nicolas, président de Territoire Energie, Jacques Lemare, président d'Eure-et-Loir Numérique et Conseiller départemental, Gérard Sourisseau, président de l'Agglo du Pays de Dreux, les chargés d'affaires et les techniciens des entreprises, Evelyne Delaplace s'est adressée à ses collègues maires du canton présents pour leur dire qu'il est utile d'intégrer les opérations d'enfouissement des réseaux, chaque fois que des travaux sont programmés sur la voirie. « *En intervenant une seule fois dans vos rues, c'est à la fois un gain de temps, d'argent mais de confort pour les usagers.* »



GESTION DES DÉCHETS EN CAS D'INTEMPÉRIES

Le début de l'année 2026 a été marqué par un épisode neigeux, suivi de la tempête Goretti. La collecte des déchets a de ce fait été perturbée. De nombreux appels en mairie ont été reçus pour s'en indigner. La conduite des poids lourds et la sécurité des agents est bien évidemment prioritaire sur le désagrément causé. La tempête Goretti a aggravé la situation en dispersant les bacs restés à l'extérieur, de nombreux déchets ont été éparpillés. Le ramassage des déchets envolés est l'affaire de tous et pas seulement de la mairie, qui ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour y faire face.

Pour rappel, l'entretien « devant sa porte » doit être effectué par l'habitant. Mais les bonnes volontés pour les autres envols sont toujours les bienvenues.



CONCOURS DE MIEL

En ce 1^{er} du mois de mars 2025, la ville de Garnay avait organisé dans sa salle des fêtes, une Journée de l'Abeille.

Au programme :

- Atelier autour de la ruche
- Bar à miels
- Animation enfants et adultes dont la fabrication de pièges à frelons
- Atelier de cirage de cadre
- Exposition

Et surtout concours du meilleur miel.

Bien sûr Vert-en-Drouais a eu à cœur d'y participer fort de son rucher (5 ruches) et du travail de toute l'équipe municipale sous la conduite de Pierre Lemaire, apiculteur.

Treize apiculteurs, amateurs et professionnels, de Garnay, Vert-en-Drouais, Boissy-en-Drouais, Fontaine-les-Ribouts, Lèves, Rambouillet et Dreux ont participé. Ils ont présenté 22 échantillons notés par des jurys (apiculteurs, restaurateurs, pâtisseries, élus).

Les prix ont été remis en présence d'Olivier Marleix, député et de Christophe Le Dorven, président du Conseil Départemental

Et... : Vert-en-Drouais a été récompensé par la Médaille d'Or du meilleur miel du concours 2025. Merci à vous tous, grâce à qui ce résultat a été obtenu.

La production annuelle de nos ruches est d'environ 50 kilos par récolte soit une centaine de kilos par an.

Ce miel est en vente en mairie au prix de 8 € le pot de 500 g.



JOURNÉE DE L'ABEILLE



Rendez vous le 1er Mars 2025
de 10h à 18h
A la salle des fêtes de Garnay



Le miel de Vert-en-Drouais
a obtenu la médaille d'or

Grand merci à nos amies les
abeilles et à leur apiculteur

Concours organisé par la Mairie de
GARNAY

Concours de miel
Inscriptions en
Mairie
02.37.46.14.01





ACTIVITÉ PHYSIQUE

Tous les vendredis, de 10h15 à 11h15, il existe depuis plusieurs mois, un atelier d'activité physique au foyer rural. En partenariat avec la FFEPPG (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire), la MDA (Maison De l'Autonomie) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Il s'adresse plus particulièrement aux séniors. Les activités proposées par une éducatrice sportive, se déclinent sur la thématique du « Bien vieillir » : coordination, mémorisation, renforcement musculaire, gestes du quotidien, prise de repères... Cet atelier vous permet de pratiquer et d'évoluer à votre rythme en fonction de vos capacités. **Renseignements au 06 48 93 93 70.**

BIBLIOTRICOT

SAMEDI 24 JANVIER
10H00 - 12H00

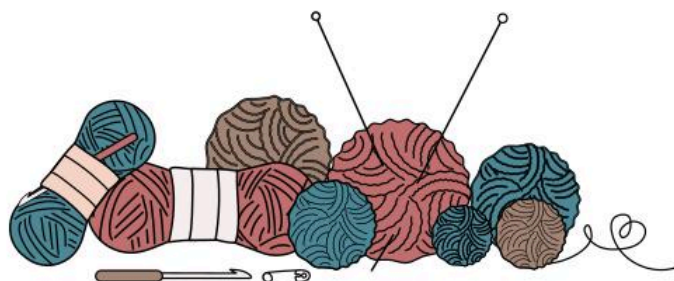
**SI VOUS ETES PASSIONNES DE TRICOT,
DE CROCHET, DE BRODERIE OU DE CANEVAS,**

**VENEZ PARTAGER UN MOMENT CONVIVAL
A LA BIBLIOTHEQUE POUR ECHANGER
SUR VOS OUVRAGES ET DERNIERES LECTURES**

CAFE ET PETITS GATEAUX OFFERTS



MAISON DES ASSOCIATIONS
29 A RUE CHARLES WADDINGTON
VERT-EN-DROUAIS



BIBLIOTHÈQUE

Fermée plusieurs mois suite à des dégâts de toiture, la bibliothèque a pu rouvrir ses portes au public le 8 novembre 2025. Tous les jeudis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00, une dizaine de bénévoles et d'élèves vous accueillent à la maison des associations : Agnès Arnal, Annick Clément, Christian Clément, Chantal Frénet, Marie-France Guenzi, Béatrice Roussel, Odile Cajet, Irène Chaudat, Florence Dumon, Béatrice Quéru. L'inscription est gratuite.

Et depuis les vacances de Toussaint, nous accueillons à tour de rôle, tous les lundis de 9h30 à 10h30, une classe de l'école Bertha Harjès. Par demi-groupe, les élèves viennent choisir et emprunter un livre dans la bibliothèque pendant que leurs petits camarades écoutent une histoire racontée par la maîtresse.

Lors du défilé d'Halloween organisé par l'APE, nous avons déjà accueilli de nombreux petits monstres et sorcières ainsi que leurs parents pour une distribution de bonbons.

Samedi 24 janvier, ce sont quelques passionnées de tricot ou de broderie qui se sont données rendez-vous à la bibliothèque : partage de bons conseils, d'adresses utiles, mais aussi de bonnes lectures ; tout ceci autour d'une boisson chaude et de petits gâteaux.



Enfance & jeunesse

LES GESTES QUI SAUVENT

À l'école, des gestes et des comportements adaptés face à une situation de la vie courante sont enseignés dans le cadre du dispositif « Apprendre à porter secours » (APS) du cycle 1 au cycle 3. A partir de 10 ans, poursuite de la sensibilisation avec « **les Gestes Qui Sauvent** » (GQS). À la suite de cette formation assurée par M. Vernusse, enseignant au collège Louis Armand de Dreux, le 5 juin, Madame le Maire a remis officiellement leur attestation GQS aux douze CM2 de la classe d'Audrey Chêne.





ASC VACANCES DE LA TOUSSAINT

Seize « petits monstres » ont été accueillis au centre de loisirs durant les vacances d'automne, encadrés par Prune Bulka et Marion Hurltel de l'ASC Mézières.

C'est un beau programme d'activités festives et éducatives qui leur a été proposé : confection de roses des sables, fabrication d'un chaudron à bulles, d'une potion magique de sorcière, d'un épouvantail, d'un fantôme à papier bulles, de photophores mais aussi de la danse et un grand jeu sportif...

Sans oublier une sortie au SQUID PARC le mardi matin et la veillée du mercredi soir autour d'une mini-crêpe party, déguisés et maquillés sur le thème d'Halloween.

Nous souhaitons une bonne continuation à Prune dans ses nouveaux projets professionnels et la remercions pour son investissement au sein de notre structure depuis septembre 2024. Elle est remplacée depuis janvier par Angélique Rigot.



DISTRIBUTION DES PRIX À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE BERTHA HARJES

Comme le veut la tradition, afin de clôturer la saison scolaire 2024/2025, les élus membres du conseil ont offert, au nom de la municipalité, un livre à chaque élève.

Remise spéciale d'un dictionnaire aux élèves de CM2 qui ont rejoint, à la rentrée prochaine, le collège.

Les enfants très silencieux et souriants ont attendu l'appel de leur nom avec gravité. Tous ont trouvé que les livres étaient très beaux.

Quel plaisir pour tous de participer à cette remise qui a revêtu le moment solennel requis !





AGGLO RAID CITOYEN

La 3^{ème} édition de l'Agglo raid citoyen organisé par le pôle Enfance-jeunesse de l'Agglo du Pays de Dreux, a eu lieu le mercredi 18 juin aux abords du Palais des sports et dans le centre-ville de Dreux. Pour la première fois, une équipe verdurocasse a participé à ce grand jeu citoyen et républicain accompagnée par Christelle Rouault, mère d'élève et Florence Dumon, 1^{ère} adjointe au maire. Une sorte de course d'orientation active et très ludique dans les différentes instances administratives et publiques de la ville, agrémentée d'activités physiques pour former les citoyens de demain : escalas à la Mairie, à l'Hôtel de l'Agglo, à la Gendarmerie, à la sous-Préfecture, à L'écho républicain, au tribunal, chez les parlementaires etc.

Parmi 300 enfants âgés de 8 à 12 ans, Jade Griveau-Saison 9 ans, Héloïse Barnet 8 ans, Calie Maurice 8 ans, Inès Hamsi 9 ans, Lola Jahandier 10 ans et son frère Lucas 7 ans, ont finalement terminé 6^{èmes} au classement général, sous la bannière « Les enfants de la Résistance » et se sont vus remettre un magnifique trophée et différents petits cadeaux lors de la cérémonie officielle des récompenses qui a eu lieu le mercredi 3 décembre. À leur grande surprise, leurs « animatrices » ont elles aussi été récompensées pour leur attitude « fair-play » et bienveillante durant toutes les épreuves ! Félicitations à tous !







THÉÂTRE

« Lydie et Joséphine »

Rendez-vous incontournable pour les amateurs de théâtre, la troupe de Nonancourt a su une nouvelle fois divertir un public venu nombreux au foyer rural de Vert-en-Drouais, dimanche 30 mars. Tous les ingrédients étaient réunis dans cette comédie de boulevard contemporaine d'Yves Billot : argent, adultère, mariage, pour déclencher rires et applaudissements !



CONCERT

« La Traviata, un opéra minute »

Dans le cadre du dispositif départemental « Arts en Scène », la compagnie « La Reine de Cœur » nous a proposé une formule très originale pour initier petits et grands à l'opéra... au son d'une guitare électrique. La veille du spectacle, la metteuse en scène, Isabelle Monier Esquis, s'est rendue dans les classes des CE2, CM1, CM2 de l'école Bertha Harjès, pour sensibiliser les élèves à ce style de musique souvent inconnu pour eux. Le vendredi 13 juin, lors de la représentation d'une demi-heure au foyer, les jeunes spectateurs ont pu voir et écouter, avec une très grande attention, l'histoire amoureuse et très célèbre de Violetta Valéry et d'Alfredo Germont, interprétée par un baryton, une soprano, une dramaturge et une excellente comédienne. À l'issue du spectacle, les élèves ont pu poser leurs questions aux artistes. Le soir, ce sont les adultes qui ont pu découvrir ce spectacle d'une très grande qualité musicale.



JOURNÉES DU PATRIMOINE : SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

Dans le cadre des 41^{ème} Journées du Patrimoine, nous avons ouvert notre église St-Pierre. Une vingtaine de visiteurs sont venus admirer les trésors de notre église du XIII^{ème} siècle :

- Statuaires,
 - Vitraux,
 - Groupe Mise au tombeau du XV^{ème} siècle.
 - Tableau « Le Sacrifice d'Isaac »
 - Tableau « le Reniement de Saint-Pierre » pièce maîtresse du maître-hôtel : retour après restauration, inauguration le 28 août.
- Présentation de robes sacerdotales anciennes brodées et de cartes postales anciennes des 3 hameaux.
Remerciements à Maria Guillet, Rondro Tsizaza et Thierry Faye pour leur aide et l'accueil du public.





FESTIVAL CHAMPS LIBRES

Spectaculaire par nature

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025 (week-end de l'Ascension)

Pendant plusieurs mois, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'organiser la participation de notre village au Festival Champs Libres en partenariat avec l'Atelier à Spectacles et huit autres communes de l'agglomération : Brezolles et Rueil-la-Gadelière, Saint-Rémy et Boissy-en-Drouais, Tréon et Garnay, Mézières-en-Drouais et Ecluzelles. Ainsi, ce ne sont pas moins de 28 compagnies qui ont présenté 32 spectacles dans ces neuf communes. Festival en plein air et gratuit, spectacles familiaux, Vert-en-Drouais a accueilli pas moins de 750 spectateurs en 6 représentations.



Malgré une météo capricieuse, l'inauguration officielle du festival a bien eu lieu chez Irène et Jean Chaudat le mercredi soir avec les élus du département, de la région et les partenaires. Dans un cadre remarquable, **la Compagnie Dérézo** a ouvert le bal avec son théâtre culinaire pour une quarantaine de convives. Une création très originale intitulée **Par les bouches**, retraçant une histoire de la bouche, du cri primal au dernier souffle. Un voyage poétique en sept amuse-gueules.

Le jeudi, deux assemblées de quarante personnes ont pu découvrir ce même spectacle.



Un autre rendez-vous avait également lieu devant l'église avec **la Compagnie La Tarbasse** pour une composition dansée instantanée **Sine Qua Non** : danser partout là où c'est possible, sur une place, dans un ruisseau, dans un chemin, en harmonie avec l'architecture et la nature environnantes. Le public a eu quant à lui, la possibilité d'interagir et de prendre part à la danse sur invitation des danseurs... ou de rester simple observateur mais à la fin tout le monde a pris le chemin de la Planchette pour une agréable déambulation jusqu'au Trait Vert.



Là nous attendait, **l'Atelier Lefevre et André** pour un spectacle d'agro-cirque dans un écrin de verdure chez notre maraîchère locale. **Entre serre et jardin**, c'est un retour à la terre où les objets sont détournés de leur usage, c'est la culture d'absurde au naturel, de dérision sauvage et d'inutile. Deux personnages que tout oppose parfois compères parfois concurrents. Deux caractères, l'intelligence et la paresse, qui ont évolué sur ce lopin de terre où tout pousse au sourire des gens.



Nous tenons à remercier très chaleureusement **les trente bénévoles, élus, habitants, membres de l'ASAC, de l'APE ou des ZEN AINES**, qui ont permis la réussite de cet événement culturel dans notre commune : pour la préparation et le service des repas pour 35 artistes, pour l'hébergement à leur domicile de quelques artistes, pour les stands buvette et restauration. Nous tenons également à remercier nos partenaires **Irène et Jean Chaudat** qui ont accepté de recevoir la compagnie Dérézo durant une semaine, **Le Florantine**, pour la prise en charge des petits-déjeuners et le restaurant **DA VINCI** pour les repas du soir, ainsi que **le Camping des Etangs de Marsalin** pour l'hébergement des artistes. Un grand MERCI à vous tous qui nous avez suivi dans ce beau projet artistique et humain, *spectaculaire par nature !*



Commémorations



COMMÉMORATIONS 2025

Les commémorations de la Victoire du 8 mai 1945 et de l'Armistice du 11 novembre 1918 ont rassemblé, autour de Madame le Maire et des membres de l'Association des Anciens Combattants de Vert-en-Drouais, une cinquantaine d'habitants et élèves de l'école Bertha Harjès. Le verre de l'amitié a été servi par les élus de la commune à l'issue de ces deux cérémonies mémorielles.

Le 5 décembre est la journée de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée n'étant pas fériée, les participants y sont moins nombreux, alors que de nombreuses familles, de part et d'autre de la Méditerranée, en ont été affectées. En 2026, le 5 décembre est un samedi. Nous espérons que de nombreux habitants seront présents à cet hommage.





FÊTE NATIONALE

Le calendrier 2025 permettant un grand week-end prolongé, le banquet du 13 juillet n'a pas fait le plein cette année. Une cinquantaine de convives seulement s'est retrouvée au foyer rural pour partager la paëlla du restaurant « O'trefois », préparée et servie par Delphine et se déhancher sur les musiques de Didier Bour.





FÊTE COMMUNALE

Le dimanche 21 septembre, l'animation battait son plein sur le pré communal ! Fête foraine (malheureusement sans les autos tamponneuses pour des raisons techniques), foire à tout qui résiste malgré ses concurrents « Vinted » et « Le Bon Coin », structures gonflables, stands buvette et restauration. Le soleil étant de la partie, de nombreux promeneurs du village et des alentours sont venus flâner du côté de Vert-en-Drouais. Chaque année, des petites mains et des gros bras s'activent durant plusieurs jours pour organiser ce moment de convivialité tant attendu. Mais un événement festif, quel qu'il soit, ne peut (sur)vivre sans bénévoles ! Le bénévolat fait vivre nos associations, nos fêtes de village et nos kermesses d'école. Quel que soit votre engagement, il apportera toujours un petit rayon de soleil dans ce monde parfois si sombre !





Zoom sur...

LE TRAIT VERT

Une passion, la terre, des copains paysans, du courage, de l'envie et du soleil ! Toutes les composantes étaient réunies pour assurer le succès de la porte ouverte du Trait Vert. D'année en année, Delphine Gastelais, maraîchère bio et son mari Cyrille Delarue, peaufinent leurs animations et leurs stands d'exposants pour notre plus grand plaisir. Une magnifique carte postale sur le monde agricole d'hier et d'aujourd'hui devenue incontournable à Vert-en-Drouais !





COURSE À PIED

La course à pied de Vert-en-Drouais toujours très appréciée, a réuni une petite centaine de participants. Tous saluent la bonne ambiance et la convivialité de ce moment malgré la difficulté du parcours.

Elle a le mérite d'exister depuis plus de 30 ans, nous devons remercier particulièrement nos bénévoles qui font les carrefours et autres, pas moins de 35 personnes, sans qui cet événement ne pourrait pas avoir lieu.

Alors RDV le 3^{ème} weekend de septembre pour la nouvelle édition 2026 !



Associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis septembre 2024, le bureau de l'APE a changé. Il est repris par Sarah ARCHAT (présidente), Caroline BOUILLLOT (secrétaire) et Lucie AUPEE (trésorière). Durant cette première année, l'APE a déjà organisé plusieurs événements, comme dernièrement le marché de Noël à Vert-en-drouais. Très prochainement, auront lieu d'autres événements : une boum déguisée pour les élèves de Vert-en-Drouais en février et la fête des écoles en juin. Nous vous attendons nombreux !





L'ASAC :

L'objectif d'une Association est de faire vivre le village, de rassembler, maintenir du lien social, en faisant participer les habitants à travers des activités qui sont proposées.

L'ASAC propose toute l'année, pendant la période scolaire, des ateliers de gym le lundi de 18h30 à 19h30, de pilâtes le jeudi de 14h à 15h, de la randonnée pédestre un dimanche matin par mois et aussi depuis septembre dernier le mardi à partir de 13h45 pour 1h30 à 2h. Le lieu de départ peut varier, se renseigner.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.

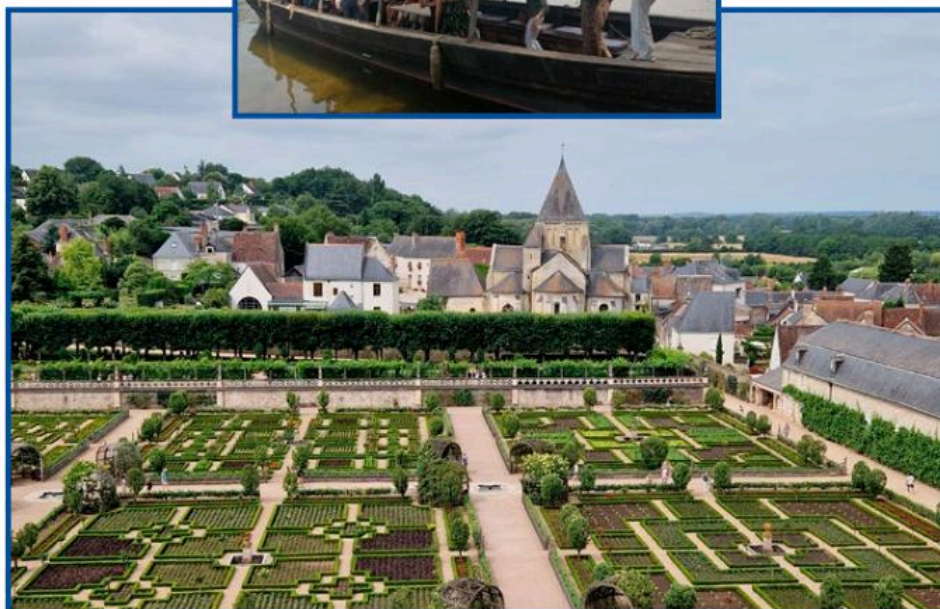
Notre traditionnelle rando-repas aura lieu le 26 avril 2026 ; nous proposons 3 circuits,

ouvert à tous, marcheurs ou pas, pour partager une journée de convivialité. En 2025 nous avons réuni 159 marcheurs et 145 convives au repas.

En juillet 2025 nous sommes allés visiter le château de Villandry et ses jardins et avons fait une balade en bateau sur la Loire.

Pour cette année 2026, la sortie annuelle culturelle est prévue le dimanche 14 juin, nous irons en Seine-Maritime à Veules-les-Roses et à Muchedent visiter le parc Canadien à la rencontre des loups et des bisons. Cette sortie pourra intéresser les enfants accompagnés. Nous nous déplaçons en car pour cette journée.

Pour tous renseignements : asacvert28@gmail.com





Si vous aimez bouger, partager, vous divertir, passionnés de jeux de société en tout genre (différents jeux de plateau, jeux de cartes) ; n'hésitez pas, venez nous rejoindre à **la maison des associations** de Vert-en-Drouais, 29 rue Charles Waddington (3ème cour) **au CLUB DES ZEN AINES**, tous les jeudis après-midi de 14h à 17h30 (sauf le jeudi qui suit le repas mensuel).

Nous organisons également, sur réservation, **un mercredi par mois, un repas**, (préparé par un traiteur) suivi d'une

après-midi détente (jeux, discussions) au gré de chacun au Foyer Rural.

Afin de maintenir le lien social et un moment de convivialité au cœur du village, toutes ces manifestations sont proposées aux Verdurocasses mais aussi aux extérieurs, enfants, adolescents.

La cotisation annuelle est de 18 €.

Un bon moment convivial et ludique.

Contacts : **06 79 68 89 29**
ou **ac251957@gmail.com**



L'ASSOCIATION DE CHASSE EN 2025

Stabilité des adhérents de notre société de chasse avec une satisfaction de début de saison 2025/2026 : 3 jeunes permis résident à Vert ont validé leur adhésion.

Les effectifs des espèces chassables stagnent. La perdrix n'est plus chassée depuis plus de 20 ans pourtant le nombre reste toujours médiocre. Les espèces lièvres, faisans et chevreuils sont soumis à "quotas", sous forme de bagues attribuées par territoire. Ces restrictions sont nécessaires pour assurer l'avenir.

D'autres espèces semblent épargnées par la raréfaction : pigeons, grives, bécasses, vanneaux.

Nous nous devons d'être raisonnés et raisonnables. La Sté de chasse de Vert pratique de cette façon : respect, sécurité et ambiance conviviale.



Repas des aînés



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 6 décembre 2025, comme chaque année, la municipalité a invité les habitants âgés de 70 ans et plus. Afin de permettre à tous d'être présents, la mairie organisait un covoiturage pour ceux qui n'avaient pas de moyen de transport. Ce moment de partage a été un franc succès puisque nous avons compté 102 personnes inscrites contre une quarantaine il y a deux ans !

La réputation de ce moment festif a convaincu d'autres convives extérieurs à la commune de se joindre à nous, contre participation financière. Tous ont apprécié le repas concocté et servi par Jonathan et son équipe de JMD Traiteur situé à Marcilly-la-Campagne. L'animation musicale et dansante, assurée par Pascal Desmet, a entraîné du monde sur la piste !





Bien vivre ensemble

« QUAND COURTOISIE RIME AVEC LÉGALITÉ »

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment où commence celui des autres...



LES PLANTATIONS

Entre deux propriétés privées, le code civil impose une distance de **1 mètre pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres**.

Pour les plantations dont la hauteur est **supérieure à 2 mètres**, **l'élagage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé**.

On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, mais **en aucun cas exécuter cette opération soi-même**.

« Tout empiètement même minime constitue une atteinte au droit de propriété »



BRICOLAGE ET JARDINAGE

Nous vous informons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau ou l'arrosage, bétonnières, ... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables :
de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis :
de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés :
de **10h à 12h**

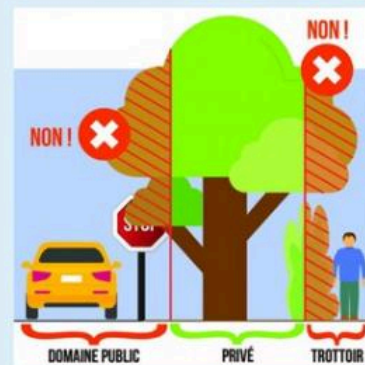
DÉBORDEMENT DE VÉGÉTAUX : CE QUE DIT LA LOI

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées pour :

- **ne pas gêner** le passage des piétons ;
- **ne pas constituer un danger** en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens, fils électriques, téléphoniques ou éclairage public.



DÉJECTIONS CANINES

Nos amis les chiens sont les bienvenus à Vert-en-Drouais mais nous demandons à leurs maîtres de **ramasser les déjections** sur les trottoirs et les espaces publics afin de rendre les déplacements et les promenades des piétons plus agréables...
Le monument aux morts n'est pas un canisite...



FEUX DE JARDIN

Nous vous rappelons que la destruction par le feu de tout type de déchets ainsi que le brûlage d'herbe sont formellement interdits. **Les déchets doivent être portés à la déchèterie dans les différents bacs prévus à cet effet ou mis au compostage.**

COMMENT SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES DANS LES RÉSIDENCES

LES BONNES HABITUDES

- Lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables

PROTÉGER SON HABITATION

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti-dégondage).

Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...).

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que

l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès internet plutôt que sur votre ordinateur familial.

S'ILS SONT TOUT DE MÊME VICTIME

Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée.

L'application des mesures simples énoncées vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

en savoir plus sur :
www.referentsurete.com



NAISSANCES

- **DELERI Esma**, le 7 février 2025 à Dreux
- **MARTIN LE MOUËL Romane**, le 22 avril 2025 à Évreux
- **FRÉTIGNY Axel**, le 15 mai 2025 à Dreux
- **TRIBON SERAC Elijah**, le 25 mai 2025 à Pontoise
- **TRIBON SERAC Romaric**, le 25 mai 2025 à Pontoise
- **FACON Ezio**, le 5 juillet 2025 à Dreux
- **LAZZARI Matteo**, le 22 juillet 2025 à Rambouillet
- **GARLÈS Jassim**, le 2 novembre 2025 à Évreux
- **BAREISS Mahalia**, le 17 janvier 2026 à Le Coudray



MARIAGES

- **HAVERBÈQUE Denis et RODRIGUEZ Elodie**, le 14 juin 2025
- **BOUET David et POULAIN Mélanie**, le 28 juin 2025
- **FOUCAULT Franck et NOGUES Christine**, le 23 août 2025



Avis de décès Antonio COSTA

Nous apprenons avec tristesse la disparition brutale d'un de nos compagnons de chasse Antonio Jose de SOUSA COSTA

Décédé à Dreux le 15 janvier 2026

Antonio COSTA dit Tonio, avec sa verve mêlée de sa langue natale et de celle adoptive restera inimitable et surtout inoubliable.

Nous ne doutons pas de l'accueil que puisse lui faire Saint Hubert (saint patron des chasseurs) au sein du paradis des chasseurs.

DÉCÈS

- **MONCHECOURT Claude**, le 23 janvier 2025 à Dreux
- **PICHEREAU Jeannine née TELLIER**, le 14 mars 2025 à Vert-en-Drouais
- **RUIZ Guy**, le 20 mars 2025 à Dreux
- **CLÉMENT Pierre**, le 19 avril 2025 à Dreux
- **RICHARD Michel**, le 30 avril 2025 à Dreux
- **QUÉRU Thierry**, le 25 mai 2025 à Vert-en-Drouais
- **MÉOT Jean-François**, le 5 août 2025 à Dreux
- **HUART Michel**, le 26 décembre 2025 à Vert-en-Drouais

Suggestions

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à mairie@vert-en-drouais.fr ou sur papier libre à la mairie.



Vous collectez les bouchons

Nous finançons du matériel !

#JAIMELESBOUCHONS

Tous les bouchons et couvercles en plastique

handicap